



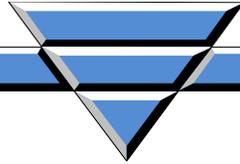
DEPARTEMENT DE L'OISE

Mairie de MOUY

Services Techniques
45 Place de Docteur Avinin

60250 MOUY

Tel : 03.44.26.34.32



**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ALARME INCENDIE
DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX.**



Acte d'Engagement
(A.E.)

Date limite de remise des offres :

Jeudi 10 mars 2016 à 12h00

ACTE D'ENGAGEMENT

OPERATION

Maintenance et entretien des installations d'alarme incendie des bâtiments communaux

MAITRE DE L'OUVRAGE

MAIRIE DE MOUY

Place du Docteur Avinin
BP 40259
60252 MOUY CEDEX
Téléphone : 03.44.26.86.40
Télécopie : 03.44.26.86.49

MAITRE D'OEUVRE

SERVICES TECHNIQUES

MAIRIE DE MOUY

240 Rue de Nœud
60250 MOUY
Téléphone : 03.44.26.34.32
Télécopie : 03.44.69.22.14

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Personne habilitée à donner les renseignements et Ordonnateur :

- ✓ Madame le Maire de Mouy.

Comptable assignataire des paiements :

- ✓ Madame le Receveur Municipal de Mouy

A C T E D' E N G A G E M E N T

Article 1 : Contractant

Je soussigné, agissant en qualité de

.....

de l'Entreprise (ou de la Société)

.....

dont le siège social est situé à

.....

...

Inscrite au Registre du Commerce sous le n°

.....

Immatriculée au SIRET sous le n°

.....

Code A.P.E :

.....

.....

- ✓ Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et des documents qui y sont mentionnés,
- ✓ M'engage, sans réserve,
 - à produire les certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la demande formulée par le pouvoir adjudicateur.
 - à exécuter la prestation aux conditions financières ci-après définies et ce, en me conformant aux stipulations des documents visés ci-dessus.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de QUATRE VINGT DIX JOURS (90) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation.

Article 2 : Prix

Monnaie de compte du marché : l'euro

Le présent marché est exécuté d'après les prix unitaires indiqués dans l'annexe annexé au présent acte d'engagement.

- j'ai l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère et je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Je certifie sous peine de l'application des sanctions prévues à l'article 47 du Code des Marchés Publics que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

A , le

L'ENTREPRENEUR OU LA SOCIETE

(Signature de l'Entrepreneur précédée de la mention "LU et APPROUVE")

ACCEPTTE la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Mouy, le
Le Maire,

Anne-Claire DELAFONTAINE